

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en annexe votre relevé de pension annuel vous communiquant la situation de votre compte individuel de pension complémentaire en tant qu'affilié actif au Fonds de Pension Métal OFP (FPM OFP) ainsi que des informations complémentaires concernant votre réserve de pension à compter du 01/01/2023.

Veillez noter que les montants mentionnés dans ce relevé sont des montants bruts pour lesquels les déductions sociales et fiscales applicables doivent encore être effectuées lors du paiement.

VERSION NUMÉRIQUE

Si vous souhaitez recevoir ce relevé de pension sous forme numérique, il vous suffit (i) d'enregistrer votre adresse e-mail via www.mypension.be ou (ii) d'activer votre eBox citoyen sécurité sociale, la boîte aux lettres électronique sécurisée pour les citoyens, sur le site web des autorités publiques www.socialsecurity.be. À partir de 2024, vous recevrez un e-mail de l'organisme public concerné dès que votre nouveau relevé de pension PFM OFP est disponible sur sa plateforme.

LANGUE

La langue dans laquelle vous recevez le relevé de pension dépend de la langue que vous avez renseignée sur le site web des autorités publiques www.mypension.be. Si vous n'avez pas choisi votre langue de manière explicite, Sigedis, le gestionnaire du site web des autorités publiques, se base sur l'adresse où vous êtes domicilié. Vous ne pouvez choisir une autre langue (néerlandais, français, allemand) qu'en changeant vous-même la langue sur le site web des autorités publiques www.mypension.be.

APERÇU DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES FIGURANT SUR VOTRE RELEVÉ DE PENSION

Dans votre relevé de pension, outre la situation de votre compte auprès du FPM OFP, vous trouverez également des informations supplémentaires relatives à votre réserve de pension. Le **Document d'information Relevé de pension FPM OFP**, qui est disponible sur notre site web www.pfondsmet.be sous la rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS D'INFORMATION FPM OFP, vous aide à le lire et à l'interpréter correctement. Au dos de ce document d'information, vous trouverez également une liste de questions fréquemment posées sur les relevés de pension. Les réponses aux questions d'ordre plus pratique par rapport à la pension complémentaire dans la CP111 se trouvent dans notre **Brochure d'information générale FPM OFP** disponible sur notre site web www.pfondsmet.be sous la rubrique DOCUMENTS/DOCUMENTS D'INFORMATION FPM OFP ou directement sur le site web sous la rubrique QUESTIONS FRÉQUENTES.

Pensioenfonds Metaal OFP

Instelling voor bedrijfspensioenvoorziening
toegelaten op 18/12/2007
Ravenstein Galerij 4/7
1000 Brussel
T. +32 2 504 97 77 • F. +32 2 504 97 75

Fonds de Pension Métal OFP

Institution de retraite professionnelle
agrée le 18/12/2007
Galerie Ravenstein 4/7
1000 Bruxelles
T. +32 2 504 97 78 • F. +32 2 504 97 75

Pensionsfonds Metall OFP

Einrichtung zur betrieblichen
Altersversorgung zugelassen am 18/12/2007
Ravenstein Galerie 4/7
1000 Brüssel
T. +32 2 504 97 74 • F. +32 2 504 97 75

www.pfondsmet.be
info@pfondsmet.be

KBO/BCE 0892.343.382
FSMA 50.585
BE02 1420 6490 4240

Notre application web **MYBENEFIT** www.mybenefit.be et l'animation vidéo **MYSAVINGS** facilitent le suivi de votre dossier personnel auprès du FPM OFP. Les deux applications sont regroupées dans l'interface MYBENEFIT (vous ne devrez donc vous identifier qu'une seule fois) et sont accessibles depuis votre PC, votre ordinateur portable, votre smartphone ou votre tablette à l'aide de votre carte d'identité électronique (eID), de l'application itsme® ou d'un moyen de connexion reconnu au niveau européen (eIDAS).

RESERVE MINIMALE

Cette année vous verrez au plan 3 (= le plan en application depuis le 01/01/2013), probablement aussi la garantie minimum mentionnée, car la garantie de rendement minimum légale au 01/01/2023 était inférieure au montant sur votre compte individuel de pension complémentaire. Ceci est dû aux rendements négatifs des marchés financiers en 2022. Au moment du paiement vous recevrez toujours au minimum la garantie de rendement minimum légale de 1,75%. Le cas échéant, la différence sera compensée à ce moment-là. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site web www.pfondsmet.be.

Actuellement, les rendements des marchés financiers sont à nouveau positifs et l'écart entre la réserve accumulée et la réserve minimale se réduit. Vous pouvez toujours suivre cela vous-même sur MYBENEFIT www.mybenefit.be.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ CE QUE VOUS CHERCHIEZ ?

Dans ce cas, vous pouvez toujours poser votre question en cliquant sur le lien UNE QUESTION SPÉCIFIQUE ? sur la page d'accueil de notre site web www.pfondsmet.be ou en utilisant le formulaire de contact disponible sur notre site web sous la rubrique CONTACT. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions par téléphone ou par écrit pendant les heures de bureau. Nos coordonnées se trouvent au bas de cette lettre. Veuillez toujours mentionner votre numéro de registre national (recto ou verso de votre carte d'identité).

En espérant vous avoir apporté les précisions nécessaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Jan Frederickx
Operations Manager

Jan De Smet
CEO

Pensioenfonds Metaal OFP

Instelling voor bedrijfspensioenvoorziening
toegelaten op 18/12/2007
Ravenstein Galerij 4/7
1000 Brussel
T. +32 2 504 97 77 • F. +32 2 504 97 75

Fonds de Pension Métal OFP

Institution de retraite professionnelle
agrée le 18/12/2007
Galerie Ravenstein 4/7
1000 Bruxelles
T. +32 2 504 97 78 • F. +32 2 504 97 75

Pensionsfonds Metall OFP

Einrichtung zur betrieblichen
Altersversorgung zugelassen am 18/12/2007
Ravenstein Galerie 4/7
1000 Brüssel
T. +32 2 504 97 74 • F. +32 2 504 97 75

www.pfondsmet.be
info@pfondsmet.be

KBO/BCE 0892.343.382
FSMA 50.585
BE02 1420 6490 4240